**Question : doit-on faire figurer nos « partenaires associatifs » = les assos du collectif Vel’hauts de France ?**

**Page 1**

Illustration :

augmenter la largeur du trait qui sépare la partie cyclabilité de la partie cartographie

Logos : attention à la résolution

faire figurer dans l’ordre les départements puis les agglos et enfin les communes

ajouter les logos de la CAB (Boulogne) de Béthune et de Grande-Synthe

**Page 2 Carte collaborative de cyclabilité : kézaco ?**

**La carte de cyclabilité** est une carte collaborative qui **vous permet**, en tant que cycliste, **de noter votre ressenti (votre appréciation ?) sur la possibilité de circuler à vélo et en sécurité sur les voies de circulation de la région.** Son objectif est de représenter, de la manière la plus objective, la cyclabilité du territoire et de conseiller les cyclistes dans leur recherche d’itinéraire.

Les rues et routes « agréables » à vélo sont figurées en vert, tandis que les axes les plus dangereux sont figurés en rouge. Afin que tous les avis soient pris en compte, une moyenne est calculée pour chaque voie **.** Les données sont sous licence libre (OdBL)

L’ensemble des notes permet d’alimenter le calculateur d’itinéraire Passpass.fr, la plateforme régionale gérée par le syndicat mixte *Hauts-de-France Mobilité.* L’outil pass pass permet **l’accompagnement du citoyen sur l’ensemble de sa chaîne de déplacement avec la possibilité de combiner les alternatives à l’usage de la voiture individuelle et passer indifféremment d’un opérateur de transport ou de mobilité à l’autre.**

*page3*les données **sont sous** licencelibrepage3Confirmer votre inscription en cliquant sur le lien **contenu dans l email de confirmation d'inscription reçu en retour
Choisissez
tortue (vous évitez les axes à forte circulation)
les notes déjà données**

**Page 4**

**Titre = itinéraires**

**Cette carte représente l’ensemble des aménagements cyclables (pistes, bandes, couloirs bus+vélo, voies vertes, double-sens…), le réseau de véloroutes et voies vertes, ainsi que les services dédiés aux cyclistes, à l’échelle des Hauts-de-France.**

**carto.droitauvelo.org permet à l’utilisateur de :**

* **visualiser les aménagements cyclables quotidiennement mis à jour,**
* **distinguer la nature des aménagements cyclables : piste, bande, voie verte…**
* **planifier un voyage sur les véloroutes et les itinéraires conseillés,**
* **trouver du stationnement vélo (abrité ou non)**
* **calculer un itinéraire à vélo généré à partir des données de cyclabilité**
* **imprimer une carte personnalisée**

**Ces informations proviennent de la base Openstreetmap.org, une carte….**

**Il manque une information ? Ajoutez-la dans Openstreetmap, ou signalez-la-nous sur carto@droitauvelo.org**

**Passpass.fr : la centrale de mobilité des Hauts-de-France**

**La complémentarité vélo + transports collectifs offre une réelle alternative à l’usage de la voiture individuelle. Pour faciliter l’utilisation du vélo et promouvoir cette complémentarité, Droit au vélo – ADAV et Hauts-de-France Mobilités ont noué un partenariat afin que l’ensemble des informations issues des cartographies collaboratives élaborées par l’ADAV soient intégrées à la centrale de mobilité Passpass.fr. Cette collaboration permet un calcul d’itinéraire vélo adapté aux usages cyclistes grâce aux notes de cyclabilité (service effectif en juin 2019)**